



Monsieur le Préfet de la Région des Pays de la Loire

Préfecture de Région

6 quai

BP

44035 Nantes Cedex 1

Ceineray

33515

Craon, le 7 mars 2025

Dossier suivi par : Nicolas POTIER

n.potier@orange.fr

Objet : projet voirie desserte ZA Cossé le Vivien

Diagnostic archéologique

Monsieur le Préfet,

La Communauté de communes du Pays de Craon a lancé une étude relative à l'aménagement d'un barreau routier sur la commune de Cossé-le-Vivien entre la rue de la Frénouse et la rue Ambroise Paré. Parallèlement, la construction d'une nouvelle cuisine centrale par la commune ainsi que la construction d'un nouvel EHPAD sont actuellement à l'étude. L'ensemble de ces projets concerne les parcelles AL0153, AL0185, AL0184, AL0128 et AL0123. Je vous joins le plan du projet routier.

Les travaux prévus devront être réalisés sur des zones de présomption de prescription archéologique. Aussi, je vous sollicite, par la présente, pour engager ces prescriptions archéologiques.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Le Maire de Cossé le Vivien


Christophe LANGOUET

Le Vice-Président,

En charge de l'Aménagement du territoire


Dominique GUINÉHEUX